



Conseil de  
l'Union européenne

178473/EU XXVII.GP  
Eingelangt am 22/03/24

Bruxelles, le 22 mars 2024  
(OR. en)

7256/1/24  
REV 1

COPS 94  
CIVCOM 46  
COEST 144  
COHOM 43  
CFSP/PESC 315  
CSDP/PSDC 124  
JAI 379  
RELEX 268  
CSC 119  
EUMM GEORGIA 1  
PSC DEC 9

## ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ relative à la nomination du chef de la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie (EUMM Georgia) (EUMM GEORGIA/1/2024)

**DÉCISION (PESC) 2024/... DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ**

**du ...**

**relative à la nomination du chef de la mission d'observation de l'Union européenne  
en Géorgie (EUMM Georgia)  
(EUMM GEORGIA/1/2024)**

**LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,**

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu la décision 2010/452/PESC du Conseil du 12 août 2010 concernant la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie (EUMM Georgia)<sup>1</sup>, et notamment son article 10, paragraphe 1,

---

<sup>1</sup> JO L 213 du 13.8.2010, p. 43.

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de la décision 2010/452/PESC, le Comité politique et de sécurité (COPS) est autorisé, conformément à l'article 38, troisième alinéa, du traité, à prendre les décisions appropriées aux fins d'exercer le contrôle politique et la direction stratégique de la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie (EUMM Georgia), y compris la décision de nommer un chef de mission.
- (2) Le 25 novembre 2022, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2022/2318<sup>2</sup> prorogeant le mandat de l'EUMM Georgia jusqu'au 14 décembre 2024.
- (3) Le 31 janvier 2023, le COPS a adopté la décision (PESC) 2023/219<sup>3</sup> portant nomination de M. Dimitrios KARABALIS en tant que chef de la mission EUMM Georgia pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2023 au 14 décembre 2023.
- (4) Le 29 février 2024, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a proposé de nommer M<sup>me</sup> Bettina BOUGHANI en tant que chef de la mission EUMM Georgia jusqu'au 14 décembre 2024.
- (5) Il y a dès lors lieu de prendre une décision portant nomination de M<sup>me</sup> Bettina BOUGHANI en tant que chef de la mission EUMM Georgia pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 14 décembre 2024,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>2</sup> Décision (PESC) 2022/2318 du Conseil du 25 novembre 2022 modifiant la décision 2010/452/PESC concernant la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie (EUMM Georgia) (JO L 307 du 28.11.2022, p. 133).

<sup>3</sup> Décision (PESC) 2023/219 du Comité politique et de sécurité du 31 janvier 2023 portant nomination du chef de la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie (EUMM Georgia) (EUMM Georgia/1/2023) (JO L 30 du 2.2.2023, p. 16).

*Article premier*

M<sup>me</sup> Bettina BOUGHANI est nommée chef de la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie (EUMM Georgia) pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 14 décembre 2024.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle est applicable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024.

Fait à ..., le

*Par le Comité politique et de sécurité  
Le président/La présidente*

---